1919-1920, l'occupation de la Rhénanie

Soldats de France n° 17

Chef d'escadron Julien Monange

publié le 17/02/2022

Histoire & stratégie

ECPAD

Après l'armistice de novembre 1918, la France, dévastée, porte ses regards vers le territoire de l'ennemi, intact et inviolé. L'idée prend vite forme, d'une sorte d'assurance à prendre sans délai contre l'Allemagne. Considérée comme la « seule responsable du conflit », elle doit être sanctionner au titre des dommages de guerre.

Après l'armistice de novembre 1918, la France réalise l'étendue des destructions que quatre années de conflit ont causées sur son sol. Ses regards se tournent vers le territoire de l'ennemi, intact et inviolé. L'idée prend vite forme d'une sorte d'assurance à prendre sans délai contre l'Allemagne, et de la désigner, militairement et économiquement, comme la « seule responsable du conflit ». Cela fait d'elle une coupable à sanctionner et à spolier de certaines de ses ressources au titre des dommages de guerre.

En guise de retour à la paix, la France décide donc d'occuper, à titre de mesure de sécurité immédiate, mais aussi de prise de garantie sur les futures réparations, une région riche et développée où prospèrent les grandes villes rhénanes, très peuplées, très industrialisées de la rive gauche du Rhin. Cette sorte de longue péninsule terrestre collée au grand fleuve englobe les opulentes villes d'Aix-la-Chapelle, Düsseldorf, Cologne ou encore Mayence et Coblence.

La victoire de 1918 a, en effet, réveillé en France de vieux souvenirs, datant de la célèbre armée du Rhin de Hoche et de Marceau et des départements français créés par Napoléon. Quelques officiers généraux parmi les plus prestigieux en 1918, dont Foch et Mangin, se souviennent que ces régions rhénanes sont des zones d'influence française depuis les guerres de Louis XIV, de la Révolution et de l'Empire. En cela, les aspirations des militaires se trouvent parfaitement en accord avec le gouvernement conservateur de

Clemenceau, qui considère l'Allemagne à la fois comme une menace qu'il faut finir de neutraliser et comme un immense réservoir de richesses utiles à la reconstruction des régions dévastées de France. Dans l'esprit de tous ces dirigeants français, la frontière occidentale de l'Allemagne doit être fixée au Rhin, ce qui implique que la Rhénanie soit détachée du Reich. Le Rhin sera donc désormais la frontière militaire, économique et même politique entre l'Allemagne et la France.

L'occupation de la rive gauche est regardée comme un « gage incomparable », garantissant le paiement, par l'Allemagne, de compensations que l'on souhaite extrêmement sévères et élevées. C'est toute la pensée de Foch résumée en une opération militaire offensive et brutale : « Tenons solidement le Rhin et la France sera tranquille. Elle aura à la fois les réparations et la sécurité. Si elle ne le tient pas, elle n'aura ni l'un ni l'autre ».

Le traité de Versailles, alors en cours d'élaboration, garantit en effet une « zone de sécurité » sur la rive gauche du Rhin, qui correspond schématiquement aux anciennes annexions de la France impériale. L'Allemagne ne doit y maintenir aucune troupe ni construire ou entretenir aucune fortification.

L'armée française pénètre en Rhénanie en décembre 1918. En 1919, elle compte environ vingt divisions, soit près de 100 000 hommes. Elles sont issues des VIII^{e} (général Gérard) et X^{e} armées (général Mangin). C'est à la fois un effectif impressionnant sur le papier, mais très dispersé sur le terrain, dont les chefs ressentent assez vite le caractère « d'armée fantôme » face à l'immensité de la zone concernée. Parlementaires et diplomates chargés de rédiger les clauses du traité de Versailles parcourent durant plusieurs mois les deux rives du Rhin pour se faire une idée du potentiel économique des régions occupées (la France souhaite récupérer la pleine propriété des mines de la Sarre), mais aussi du décalage proprement stupéfiant entre l'état général de ce pays, et celui de la France, dont les zones de combat sont devenues des non-lieux où tout est à reconstruire.

Il ne s'agit évidemment pas, pour les troupes françaises arrivant en Allemagne, de se substituer aux autorités légales en proie à de grands troubles d'ordre politique. Pourtant, le général Gérard, lors de l'un de ses premiers discours aux autorités allemandes de Bad-Durckheim, se montre dur, voire menaçant et rappelle que « le soldat allemand s'est abominablement conduit en France ». S'adressant à ses hommes en leur disant qu'en Rhénanie, les gens ne sont pas vraiment « des Boches », le ton employé par son homologue Mangin est plus politique, soulignant l'intérêt de gagner les cœurs à la présence française, poste avancé de la « patrie sauvée » et héritière des « grandes guerres de la Révolution ».

Pour les officiers du rang, les préoccupations sont tout d'abord beaucoup plus terre à terre que celles des généraux, qui se lancent assez vite dans une vie brillante et mondaine. En effet, il s'agit plutôt d'exercer diverses responsabilités de vie courante : discipline, instruction générale (causeries, cours, etc.), commissions diverses (ordinaires,

logement, garnison...). L'entrainement ne doit pas être en reste. C'est l'occasion de s'entraîner et de réaliser des manœuvres entre l'infanterie et les chars d'assaut, de mener des exercices de liaison avec les avions de reconnaissance et de combat, etc. Les soldats français ne s'ennuient pas, même si la France leur semble lointaine en leur exil germanique, et que le peuple « occupé » se montre plutôt neutre à leur égard, allant d'une « indifférence hostile » à une curiosité attentiste. Cela se transforme assez vite en normalisation, voire, dans des limites compréhensibles, à une certaine sympathie. Gaston Bourgeois, chasseur alpin au 97ème régiment d'infanterie alpine témoigne : « au bout de quelques semaines, la marmaille suit nos retraites aux flambeaux ; au bout de quelques mois, c'est toute une foule d'hommes et de femmes se donnant le bras, qui marche au rythme précipité de notre musique. Nous sommes surpris, nous ne comprenons pas. Les Français, ces gens qui ne connaissent pas mieux l'histoire que la géographie, ne se souviennent plus, lorsqu'en vainqueurs ils occupent la Rhénanie, que les habitants de ce pays n'ont pas toujours été Allemands, et qu'ils diffèrent, peut-être, des autres Allemands. »

Titre : Chef d'escadron Julien Monange

Auteur(s) : Chef d'escadron Julien Monange

EN SAVOIR PLUS

DOCUMENT A TELECHARGER